

LES AÉROPORTS

LE PLAN D'ENSEMBLE POUR L'AÉROPORT DE VANCOUVER—ON DEMANDE LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports et elle a trait au projet de plan d'ensemble pour l'aéroport de Vancouver. L'autre soir au comité, l'un des fonctionnaires a déclaré au nom du ministre que la décision de tenir ou non des audiences publiques au sujet du plan d'ensemble avant qu'il soit accepté ou rejeté par le gouvernement serait prise ici même à Ottawa par des fonctionnaires du ministère et par le ministre, après que les fonctionnaires du ministère en Colombie-Britannique auront formulé leurs recommandations. Le ministre peut-il expliquer aux habitants de la Colombie-Britannique ce qui se passerait au juste et garantir qu'il y aura bien des audiences publiques sur le projet de plan d'ensemble et peut-il dire quand ces audiences publiques commenceront?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, les audiences sont commencées depuis déjà longtemps. En fait, la date prévue pour la fin des audiences est déjà passée. A l'heure actuelle, plusieurs affirment, à juste titre d'ailleurs, à mon avis, qu'ils n'ont pas eu le temps de bien exposer leur cas. Nous avons prolongé les délais de facto pour leur permettre de se faire entendre. Nous attendons que tous les intéressés aient présenté leur cas avant d'apporter les modifications nécessaires au plan d'ensemble.

M. Fraser: Je suis certain que le ministre ne voudrait pas laisser entendre qu'il y a eu des audiences publiques à propos du plan d'ensemble publié par le ministère l'automne dernier. Il n'y a pas eu d'audiences publiques à ce sujet. Il y a eu des entretiens avec certaines personnes et le ministre a invité les intéressés à lui écrire ou à lui téléphoner à ce propos, mais il n'y a pas eu d'audiences publiques. Le ministre peut-il maintenant confirmer qu'il y aura vraiment des audiences publiques avant que le projet de plan d'ensemble soit adopté par le gouvernement?

M. Pepin: Madame le Président, j'étais à Vancouver il y a quelques jours et j'ai consulté ceux qui s'occupent de ces audiences. Ils doivent savoir ce qu'ils font. Des particuliers et les membres de certains groupes ne sont pas vraiment satisfaits des audiences qui ont été tenues jusqu'ici. Je le reconnais. Le ministère a décidé de prolonger les audiences pour leur être agréable. Je tiens à garantir à mon honorable ami que le gouvernement ne prendra pas de décision tant que tous les intéressés n'auront pas été consultés. Voilà ce qui se passe maintenant.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LES ANNUAIRES DE BELL CANADA DANS LES CABINES TÉLÉPHONIQUES PUBLIQUES

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Communications. Le ministre a-t-il l'intention d'intervenir auprès de Bell Canada, qui a décidé de ne plus mettre les pages jaunes dans les cabines téléphoniques publiques?

Questions orales

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, je reste régulièrement en rapport avec Bell Canada.

M. Baker (Nepean-Carleton): Rapports téléphoniques?

M. Fox: Si cela peut être utile au député, je soulèverai la question la prochaine fois que je recevrai en audience le président de Bell Canada.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES SERVICES ASSURÉS AUX DÉPUTÉS ET AUX HAUTS FONCTIONNAIRES—LA POSSIBILITÉ D'UNE FUSION

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Le ministère des Transports et le ministère de la Défense nationale assurent tous les deux les transports aériens particuliers pour les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires. Au cours de séances récentes du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, le ministre de la Défense nationale a dit qu'il était question aux comités des deux ministères de fusionner ces services à l'intérieur de l'un ou l'autre d'entre eux. Comme la question est à l'étude depuis plusieurs années, et que chaque fois qu'elle est soumise à l'approbation du cabinet, la lutte de ces deux ministères pour la prise en charge du service fait avorter cette solution d'économie, le ministre voudrait-il nous dire pour quelles raisons son ministère tient à assurer une partie du service intérieur, alors que l'armée assure ce rôle dans la plupart des autres pays?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suis loin d'être convaincu qu'il soit souhaitable de réunir ces deux flottes. Il y a sans doute beaucoup de monde pour penser que la présence de l'administration civile dans ce domaine n'est pas si mauvaise. Compte tenu de mes relations très amicales avec le ministre de la Défense nationale, je vais lui en toucher un mot pour voir si les arguments pour cette suggestion sont plus nombreux.

M. Darling: Madame le Président, je pense que l'une des raisons souvent invoquées pour que son ministère continue à assurer une partie du service, c'est le désir de tenir les inspecteurs et transporteurs aériens au courant. Si je comprends bien, on veut par là que les inspecteurs soient au courant des méthodes les plus récentes au niveau des équipages, des opérations aériennes et de la qualité du pilotage. Si tel est le cas, le ministre pourrait-il nous dire pourquoi les inspecteurs du ministère des Transports ne pourraient pas arriver au même résultat à bord des appareils du ministère de la Défense nationale?

● (1500)

M. Pepin: Madame le Président, je ne tiens pas à étudier ici tous les arguments favorables et défavorables à chacune des solutions possibles. Le député en a mentionné une. De toute façon, mon ministère devait maintenir ces installations en raison de la responsabilité qui lui incombe dans le domaine de l'aviation civile; c'est là un argument favorable au maintien du statu quo. Quoi qu'il en soit, j'en discuterai avec le ministre de la Défense nationale.